AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)





4 participants minimum



7h



Châlons en Champagne, Vatry, Charleville-Mézières, Pont-Sainte-Marie, Chaumont, Saint-Dizier, Romilly-sur-Seine.



Inter-entreprise:

Préparation Opérateur : 200€ HT Préparation Encadrant : 230€ HT Préparation Concepteur : 250€ HT Sans préparation : 60€ HT

<u>Intra-entreprise :</u> Nous contacter



commercial@almea-formations.fr

L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux vise à réduire les dommages lors de travaux effectués au voisinage des réseaux aériens ou souterrains implantés en France (operateur, encadrant, concepteur).

OBJECTIFS:

- Appliquer les consignes de sécurité inhérente aux travaux à proximité des réseaux
- Identifier les risques en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux
- Employer les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES:

- Formation en présentiel
- Mise en situation
- Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACOUIS:

- Quizz, étude de cas
- Evaluation de fin de formation
- Attestation de formation délivrée par Alméa